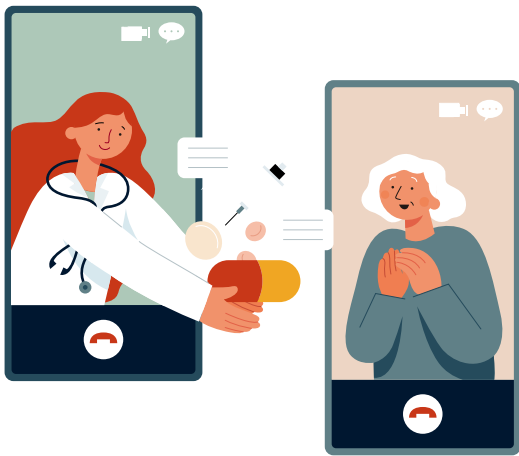


# Choix et confidentialité lors de votre rendez-vous médical virtuel



## Choix

**Vous devez étudier, avec votre prestataire de soins de santé, les options de rendez-vous qui s'offrent à vous.**

- Votre état de santé.
- La technologie dont vous disposez tous les deux.
- Si vous êtes à l'aise avec les options proposées.

**Vous avez la possibilité :**  
**de demander à un membre de votre famille ou à un ami d'assister au rendez-vous avec vous ou de procéder au rendez-vous seul.**

## Consentement

Votre prestataire de soins de santé peut aborder le sujet de la confidentialité avant le rendez-vous et vous demander si vous êtes d'accord pour poursuivre votre rendez-vous. Vous pouvez reporter le rendez-vous si vous n'êtes pas à l'aise.



## Confidentialité

- Choisissez un endroit calme et privé, où l'on ne peut pas vous entendre.
- Votre prestataire de soins de santé doit également se trouver dans un espace privé.
- Si quelqu'un se joint à vous, assurez-vous qu'il s'agit d'une personne de confiance.
- Si vous empruntez un appareil, supprimez toutes les informations vous concernant avant de le rendre.

Pour en savoir plus sur les soins de santé virtuels:

[virtualcareresearch.com](https://virtualcareresearch.com)

